

### Définitions

#### Population

La population établie à partir des données recueillies lors de l'enquête de recensement de 2004 correspond à la population dont la résidence habituelle se situe dans la commune. Elle est comparable à la population sans doubles comptes de 1999. Toutefois, de légères différences de définitions existent. Par exemple, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté dans laquelle ils résident.

Cette population comprend :

- la population des résidences principales,
- la population des communautés de la commune,
- les personnes sans-abri ou vivant dans des habitations mobiles.

#### Age

A partir de 2004, l'âge retenu est l'âge de la personne au moment de la collecte. En 1999, l'âge pris en compte était l'âge atteint au 31 décembre 1999.

#### Communauté

Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun.

#### Population active

La population active comprend :

- les actifs ayant un emploi y compris en apprentissage ou en stage rémunéré,
- les chômeurs (au sens du recensement).

A partir de 2004, le questionnaire du recensement permet de mieux cerner les actifs ayant un emploi qui sont par ailleurs étudiants ou retraités. De ce fait, une petite partie de l'évolution de la population des actifs peut être liée à ce changement dans le questionnaire.

En 1999, la population active comprenait également les militaires du contingent.

#### Taux d'activité

Le taux d'activité utilisé dans cette fiche est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'effectif de la population.

#### Population active occupée (population active ayant un emploi)

La population active occupée comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel,
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération),
- être apprenti, stagiaire rémunéré, chômeur ayant une activité réduite, retraité conservant un emploi.

En 1999, la population active occupée comprenait également les militaires du contingent.

#### Chômeurs

Sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher du travail.

La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif sur le bulletin individuel) diffère de celle du Bureau International du Travail et de celle de l'ANPE.

#### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active.

### Définitions

#### Lieu de résidence 5 ans auparavant

Il s'agit, pour les personnes ayant 5 ans ou plus, du lieu de résidence au premier janvier 1999. La question permet de distinguer, parmi les personnes recensées, celles qui habitaient :

- dans le même logement,
- dans un autre logement de la même commune,
- dans une autre commune.

#### Ménage

Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne.

Remarque : ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins), les personnes sans-abri et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...). A partir de 2004, les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat, lycée agricole, école militaire ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents mais dans la communauté dans laquelle ils résident. Les enfants mineurs logés en cité universitaire sont comptés dans le logement de leurs parents, alors qu'ils étaient comptabilisés dans la catégorie des communautés en 1999.

#### Logement

Un logement est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.

Un logement habité de façon permanente par les mêmes occupants est une résidence principale.

Une faible proportion des logements ne sont ni des maisons ni des appartements. Il s'agit de logements foyer, de chambres d'hôtel, d'habitations de fortune ou de pièces indépendantes.

#### Résidence principale

Une résidence principale est un logement occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage. Il y a ainsi égalité entre le nombre de résidences principales et le nombre de ménages.